

**Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes****Début de l'audience publique le 6 décembre 2006**

Québec, le 20 novembre 2006 – La première partie de l'audience publique sur le *Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes par la Société en commandite Rabaska* débutera le mercredi 6 décembre prochain à 19 heures.

La commission du BAPE est composée de M. Qussaï Samak, président et de M. Jean Paré, commissaire. M. Jean-Philippe Waaub se joint à la commission du BAPE pour former la commission d'examen conjoint.

**En première partie d'audience, la commission siègera aux endroits suivants :**

À compter du mercredi 6 décembre 19 h	Salle B, ExpoCité 250, boul. Wilfrid-Hamel à Québec
À compter du lundi 11 décembre 13 h 30	Auditorium du Cégep Lévis-Lauzon 205, Monseigneur-Bourget à Lévis

Les séances se poursuivront en après-midi et en soirée, les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

La commission a retenu ces endroits dans cet ordre, ayant conclu, après une recherche exhaustive, qu'aucun lieu apte à satisfaire aux exigences requises n'était disponible sur la rive sud pour toute la durée de la première partie de l'audience. En plus des considérations d'accessibilité, de telles exigences tiennent compte des besoins en espace et en logistique pour assurer une plus grande participation des citoyens, des médias, de l'initiateur du projet et de son équipe, des personnes-ressources invitées par la commission ainsi que de la commission et son équipe. De plus, la disponibilité des salles devait permettre de tenir les séances publiques, échelonnées sur plusieurs jours consécutifs.

**L'ENTENTE DE COLLABORATION CANADA-QUÉBEC**

L'examen public du *Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes* est fait en application de l'Entente de collaboration Canada-Québec en matière d'évaluation environnementale. L'Entente prévoit, entre autres, la possibilité de constituer une commission d'examen conjoint pour l'examen public d'un projet. C'est dans ce contexte qu'a été constituée la commission d'examen conjoint qui effectuera son travail simultanément à la

commission du BAPE. Pour les participants à cette audience publique, le mode de participation est identique à une audience publique tenue uniquement sous la responsabilité du BAPE.

## **WEBDIFFUSION DES SÉANCES**

Les séances publiques de la première partie de l'audience seront diffusées en mode audio et en direct dans le site Internet du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca). Cette diffusion permettra à ceux qui le désirent de suivre le déroulement des séances.

## **UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES**

### **1. S'informer**

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

### **2. S'exprimer**

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le **lundi 22 janvier 2007**, et dont les coordonnées seront annoncées ultérieurement, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

## **OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- bibliothèque Pierre-Georges-Roy, 7, rue Monseigneur-Gosselin, Lévis ;
- bibliothèque Luc-Lacourcière, 64, chemin du Domaine, Beaumont ;
- bibliothèque Albert-Rousseau, 711, avenue Albert-Rousseau, Saint-Étienne ;
- bibliothèque Anne-Marie-Filteau, 220, route du Pont, Saint-Nicolas ;
- municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, 1430, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans ;
- bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est, Québec.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), ainsi que le Registre canadien d'évaluation environnementale au [www.acce-ceaa.gc.ca](http://www.acce-ceaa.gc.ca), numéro de référence 04-05-3971.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Josée Primeau, coordonnatrice du secrétariat de la commission, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732, poste 421. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [rabaska@bape.gouv.qc.ca](mailto:rabaska@bape.gouv.qc.ca).